

Séance ordinaire
9 août 2022

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** tenue le **9 août 2022 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Absence motivée :

Patrick PHANEUF,	Conseiller;
------------------	-------------

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général et greffier-trésorier
Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe

2022-08/247

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2022-08/248

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022
4. CORRESPONDANCE
 - 4.1. Zone Loisir Montérégie - Confirmation de la subvention dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées
 - 4.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Confirmation de la subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
 - 4.3. Demande de la Société d'Histoire des XI pour l'utilisation d'une salle gratuite
5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Adoption des comptes du mois de juillet 2022
 - 6.2. Recommandations du comité des ressources humaines - réunion du 8 août 2022
 - 6.3. Nomination de monsieur Marco HAMELIN, au poste de contremaître au service des travaux publics
 - 6.4. Autorisation de signature / prolongement du contrat de bail avec Postes Canada
 - 6.5. Autorisation de paiement d'une facture de raccordement au réseau d'égout sanitaire (1675, rue Jean-Baptiste)
 - 6.6. Avis de motion - Règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud

- 6.7. Dépôt du projet de Règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Dépôt de rapport d'activités mensuelles du service
 - 8.2. Adjudication du contrat de déneigement / Système de repérage (GPS) sur les équipements
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 9.1. Nomination d'un contrôleur animalier
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Adhésion au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal 2022
 - 10.2. Adhésion au congrès annuel de l'Association des camps du Québec 2022
 - 10.3. Autorisation de signature - Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque
 - 10.4. CAMP DE JOUR 2022
 - 10.4.1. Nomination du personnel additionnel au camp de jour 2022
 - 10.4.2. Autorisation de la tenue de la 9e semaine du camp de jour (22 au 26 août 2022)
 - 10.5. Acceptation de la programmation des loisirs automne 2022
 - 10.6. Appui au projet proposé par Galileo, orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent / concert symphonique de Pâques
 - 10.7. Autorisation d'un dépôt de candidature de la bibliothèque municipale / Programme: Prix construction, agrandissement, aménagement
11. POUR INFORMATION
 - 11.1. Festival de Saint-Michel - 13 août 2022, de 13 h à 23 h, au parc École
 - 11.2. Parc Safari - 50e anniversaire / du 15 au 21 août et les vendredis, samedis et dimanches de septembre, le prix d'admission est de 5 \$ / personne. Preuve de résidence et lettre d'invitation signée par le maire sont obligatoires
 - 11.3. Visites résidentielles par notre service de sécurité incendie, en cours;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-08/249

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 148 du Code municipal, soit au plus tard 72 heures avant le début de la présente séance.

Le maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 est conforme aux décisions.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Zone Loisir Montérégie - Confirmation de la subvention dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de Zone Loisir Montérégie, datée du 14 juillet 2022, laquelle confirme que notre demande d'aide financière, dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir de personnes handicapées, a été approuvée.

Le montant de la subvention accordée pour la municipalité de Saint-Michel s'élève à 2 551 \$, pour l'année 2022.

2022-08/249.1

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Confirmation de la subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, datée du 1er août 2022, dans laquelle confirme que notre projet d'aménager un sentier pédestre, le cadre du programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), a été approuvé et autorise le maire à signer le protocole d'entente à cet effet.

Une aide financière maximale équivalant à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 33 200 \$, pourrait être attribuée à la Municipalité.

2022-08/250

Demande de la Société d'Histoire des XI pour l'utilisation d'une salle gratuite

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de la Société d'Histoire des XI, datée du 1er août 2022 et accorde la gratuité de location de salle au centre communautaire, à l'occasion de leur présentation qui se tiendra le 12 octobre 2022.

ADOPTÉE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2022-08/251

Adoption des comptes du mois de juillet 2022

Les comptes du mois ont été envoyés 72 heures avant la présente séance. Le greffier-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de juillet 2022, telles que déposées, au montant de 532 595,08 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 169 246,06 \$;
Salaires payés nets: 174 660,51 \$;
Comptes à payer: 188 688,51 \$;

Je, soussigné, Daniel Prince, greffier-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, greffier-trésorier

ADOPTÉE

2022-08/252

Recommandations du comité des ressources humaines - réunion du 8 août 2022

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine les recommandations formulées par le comité des ressources humaines, telles que consignées au procès-verbal de la réunion tenue le 8 août 2022 et autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel, trois (3) lettres d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5394, concernant les sujets suivants:

- Autorisation de réduire l'horaire de travail de l'ouvrier en bâtiment pour la période estivale 2022;

- Autorisation de l'opérateur des eaux usées / eau potable à accumuler et à transférer dans l'année suivante un maximum de 80 heures dans sa banque de temps;

- Autorisation d'une nouvelle classification pour un poste d'ouvrier spécialisé au taux horaire de 23,13 \$ pour 2022;

QUE ce conseil nomme monsieur Patrick BÉNARD, comme ouvrier spécialisé et ce, rétroactivement à compter du 1er janvier 2022.

ADOPTÉE

2022-08/253

Nomination de monsieur Marco HAMELIN, au poste de contremaître au service des travaux publics

ATTENDU la publication d'une offre d'emploi pour le poste d'un contremaître au service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de monsieur Marco HAMELIN, à titre de contremaître au service des travaux publics, suivant les conditions stipulées dans la proposition datée du 11 juillet 2022 ainsi que de l'entente de travail du personnel cadre.

ADOPTÉE

2022-08/254

Autorisation de signature / prolongement du contrat de bail avec Postes Canada

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général et greffier-trésorier, ou en son absence la greffière-trésorière adjointe, à signer le renouvellement du bail avec Postes Canada, pour la période de 5 ans, soit du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2028, au montant annuel de 11 000 \$, en sus des taxes applicables.

ADOPTÉE

2022-08/255

Autorisation de paiement d'une facture de raccordement au réseau d'égout sanitaire (1675, rue Jean-Baptiste)

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise d'acquitter la facture de Fusosol Forage directionnel, portant le numéro 95, au montant de 20 000 \$ (taxes exclues) et affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés, pour l'exercice financier 2022, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-415-00-522), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

Avis de motion - Règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Mario GUÉRIN, conseiller du district 6, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud.

Dépôt du projet de Règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud

Il est, par la présente, déposé par monsieur Mario GUÉRIN, conseiller du district 6, le projet du règlement numéro 2022-311-1 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de voirie municipale sur le rang Sud.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt de rapport d'activités mensuelles du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de juin 2022.

2022-08/256

Adjudication du contrat de déneigement / Système de repérage (GPS) sur les équipements

ATTENDU que la municipalité de Saint-Michel a lancé un appel d'offres pour le contrat de déneigement et l'entretien hivernal sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO);

ATTENDU que l'appel d'offres contenait un prix d'option pour munir certains équipements servant au déneigement, d'un système de positionnement par satellites (GPS);

ATTENDU que le conseil municipal a adjugé le contrat à Les Pavages MCM inc., tel qu'il appert de la résolution adoptée le 12 juillet 2022 et portant le numéro 2022-07/243;

ATTENDU que lors de l'adoption de la résolution portant le numéro 2022-07/243, le conseil se réservait le droit de munir les équipements d'un système de repérage (GPS), dès réception de l'analyse des prix optionnels, à une séance ultérieure;

ATTENDU que selon la soumission de Les Pavages MCM inc., le prix optionnel pour le système de repérage géographique, pour les saisons 2022 à 2025, s'établit à 4 200 \$ (taxes exclues);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil octroie le contrat de déneigement avec le système de repérage géographique sur les charrues et l'équipement servant au déneigement des trottoirs avec l'épandeur d'abrasif, pour les saisons 2022 à 2025, au montant de 4 200 \$ (taxes exclues), à Les Pavages MCM inc.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits qui seront votés pour les années concernées, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-330-00-443), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2022-08/257

Nomination d'un contrôleur animalier

CONSIDÉRANT que l'article 63 de la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités de conclure une entente avec toute personne pour l'autoriser à appliquer un règlement de la municipalité concernant les animaux;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par madame Isabelle ROBERT pour s'occuper du service animalier de la Municipalité en collaboration de cette dernière avec le refuge NALI;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil désigne madame Isabelle ROBERT, contrôleuse animalière sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel;

QUE ce conseil autorise madame Isabelle ROBERT à accéder aux immeubles afin de réaliser les inspections requises et de faire le nécessaire pour appliquer et respecter les réglementations en vigueur;

QUE ce conseil autorise madame Isabelle ROBERT à signer tous les avis et les constats d'infractions et autres documents requis pour fins d'application de la réglementation;

QUE ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer l'offre de service pour l'année 2022, afin d'assurer les services de contrôle animalier, à madame Isabelle ROBERT, telle que décrite dans sa soumission datée du 8 août 2022.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits votés, pour l'exercice financier 2022, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-290-00-689), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2022-08/258

Adhésion au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal 2022

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise madame Annie LECLERC, responsable de la bibliothèque, du service des loisirs et des cultures, à s'inscrire au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal, qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, du 5 au 7 octobre 2022, au montant de 460 \$ (taxes exclues).

QUE le remboursement des dépenses sera effectué selon la politique en vigueur.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits votés pour l'exercice 2022, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-701-10-346), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2022-08/259

Adhésion au congrès annuel de l'Association des camps du Québec 2022

Sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise madame Annie LECLERC, responsable de la bibliothèque, du service des loisirs et des cultures, à s'inscrire au précongrès et au congrès annuel de l'Association des camps du Québec qui se déroulera à Mont-Sainte-Anne, du 14 au 17 novembre 2022, au montant de 580 \$ (taxes exclues).

QUE le remboursement des dépenses sera effectué selon la politique en vigueur.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits votés pour l'exercice 2022, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-701-10-346), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2022-08/260

Autorisation de signature - Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de renouveler la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée simb@ avec le Centre régional de

services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc. (CRSBP), pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

QUE ce conseil autorise le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer ladite convention.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits vôtés pour l'exercice 2022, au fonds des activités de fonctionnement (compte budgétaire: 02-702-30-519), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

CAMP DE JOUR 2022

2022-08/261

Nomination du personnel additionnel au camp de jour 2022

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation de la responsable de la bibliothèque, du service des loisirs et des cultures, autorise l'embauche additionnel des personnes suivantes pour le camp de jour 2022, aux taux horaires indiqués dans ledit rapport, à savoir:

- Animatrice: madame Élianne BEAULIEU;
- Animatrice du service de garde: madame Marie-Christine YELLE;
- Animatrice du service de garde: madame Laurence GUINOIS-CHARBONNEAU

ADOPTÉE

2022-08/262

Autorisation de la tenue de la 9e semaine du camp de jour (22 au 26 août 2022)

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la tenue de la 9e semaine du camp de jour, qui se tiendra du 22 au 26 août 2022, au centre communautaire, et fixe la tarification comme suit:

Description	Tarification
Camp de jour à la semaine, pour les résidents	75,00 \$
Camp de jour à la semaine, pour les non-résidents	100,00 \$
Service de garde à la semaine (matin), pour les résidents	13,50 \$
Service de garde à la semaine (soir), pour les résidents	13,50 \$
Service de garde à la semaine (matin), pour les non-résidents	15,00 \$
Service de garde à la semaine (soir), pour les non-résidents	15,00 \$

ADOPTÉE

2022-08/263

Acceptation de la programmation des loisirs automne 2022

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la programmation des loisirs pour l'automne 2022, telle que proposée par le comité des loisirs, comme suit:

Activités	Tarif
Cardio Musculation	80 \$
Abdo et cuisses	80 \$
Multisport	40 \$
Zumba	80 \$
Cours de Qi-gong	80 \$
Yoga (50 ans et +)	80 \$
Volleyball libre	50 \$
Badminton libre	50 \$
Cours de cuisine	160 \$
Cours de photo	50 \$
Karaté	tarif fixé par l'entreprise

Les cours seront offerts sur une durée de 12 semaines, débutant le 12 septembre 2022.

ADOPTÉE

2022-08/264

Appui au projet proposé par Galileo, orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent / concert symphonique de Pâques

ATTENDU que le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que quelques MRC, dont la MRC des Jardins-de-Napierville, lancent un troisième appel de projets du Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest;

ATTENDU que Galileo, orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent souhaite déposer un projet dans le cadre dudit programme consistant à offrir un concert, le 15 avril 2023, dans notre église;

ATTENDU que le dossier déposé par Galileo, orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent doit être accompagné d'une résolution démontrant l'appui du conseil municipal à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil appuie le projet proposé par Galileo, orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest et s'engage à contribuer financièrement l'activité devant avoir lieu le 15 avril 2023, jusqu'à concurrence de 7 500 \$;

QUE ce conseil autorise madame Annie LECLERC, responsable de la bibliothèque, du service des loisirs et des cultures, ou en son absence monsieur Daniel PRINCE, directeur général et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel, tout document en lien avec la présente résolution.

ADOPTÉE

2022-08/265

Autorisation d'un dépôt de candidature de la bibliothèque municipale / Programme: Prix construction, agrandissement, aménagement

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise madame Annie LECLERC, responsable de la bibliothèque, du service des loisirs et des cultures, à soumettre le dépôt de candidature de notre bibliothèque municipale au programme Prix construction, agrandissement et aménagement émis par l'Association des bibliothèques publiques du Québec et de Réseau biblio du Québec.

ADOPTÉE

POUR INFORMATION

- Festival de Saint-Michel - 13 août 2022, de 13 h à 23 h, au parc École;
- Parc Safari - 50e anniversaire / du 15 au 21 août et les vendredis, samedis et dimanches de septembre, le prix d'admission est de 5 \$ / personne. Preuve de résidence et lettre d'invitation signée par le maire sont obligatoires;
- Visites résidentielles par notre service de sécurité incendie, en cours;

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2022-08/266

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20 h 13, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général et
greffier-trésorier